





## RÈGLEMENT INTÉRIEUR



## COURS DE TOURNAGE ET MODELAGE POUR ADULTES ATELIERS THÉMATIQUE

JANVIER / MARS 2023

Les inscriptions sont effectives dès réception du RÈGLEMENT à l'ordre de Delphine Dattée, du BULLETIN D'INSCRIPTION et du RÈGLEMENT INTÉRIEUR de l'atelier complétés et signés.

### MODALITÉS DES COURS

- Les séances se déroulent en petit groupe de 4 personnes pour un suivi attentif et personnalisé (hors vacances scolaires et jours fériés sauf exception ou ateliers thématiques planifiés). Ils durent 2h 30 dont 1/4 d'heure de nettoyage et de rangement inclus en fin de séance.
- Tout le matériel est fourni et mis à disposition : tours, matières premières, prêt d'outils et cuissons. Les tabliers ne sont pas fournis.

**Prévoyez de vous munir d'un tablier ou de vêtements adaptés.**

- Les pièces des ateliers thématiques (samedi et week-end) sont conservées et cuites à l'atelier. Prévoir de venir les récupérer à l'atelier 4 semaines après la date de cours (aucun envoi ne sera fait par la poste).
- Lors des séances d'essais de tournage, aucune pièce ne sera conservée, la terre sera recyclée.
- Les pièces des cours de tournage au trimestre seront conservées et cuites à partir de 7 séances de pratique.
- Le prix des cours au trimestre comprend la mise à disposition du matériel et une session de cuisson pour un maximum de 5 pièces émaillées par élève (taille limitée à ± 15 à 20 cm).
- Toute cuisson de pièce supplémentaire sera facturée 5 €.
- L'atelier s'engage à conserver les pièces réalisées en cours pendant une durée maximum de 2 mois.
- Les inscriptions sont nominatives et le créneau horaire que vous avez choisi vous est réservé et ne peut être changé.
- Les séances manquées ne sont ni déductibles, ni remboursables. Une seule séance peut, exceptionnellement, être rattrapée uniquement en fonction des créneaux horaires et places disponibles.

Conditions d'annulation : vous disposez d'un délai de 48 heures après la réception de votre règlement. Passé ce délai, vous pouvez annuler jusqu'à 13 jours avant le début des cours, 50 % du tarif vous sera remboursé. Au-delà de 15 jours, aucun remboursement ne sera effectué, et ceci sans exception. En cas d'interruption définitive de la part de l'élève, ni remboursement, ni rattrapage ne pourront être exigés. En cas d'annulation d'un cours par Delphine Dattée, si vous ne pouvez pas participer au cours de rattrapage proposé, vous pourrez être remboursé de la prestation manquée.

### RÈGLES DE VIE DE L'ATELIER

Le participant aux cours et stages de pratique artistique dispensés par Delphine Dattée s'engage à respecter les règles de vie de l'atelier.

- Le participant s'engage à respecter les horaires des cours.
- À l'issue de chaque séance, le participant nettoie la place qu'il a occupée et veille au rangement du matériel et des fournitures qu'il aura utilisés. Il laissera dans un état de parfaite propreté : les tours, les outils, les éviers, les tables et leur environnement et placera la terre à recycler dans les bacs appropriés (barbotine ou terre crue).
- Seules les pièces réalisées dans le cadre des cours et des stages pourront être cuites dans le four de l'atelier.
- La cuisson (tant de la terre que des émaux) peut être aléatoire, Delphine Dattée ne pourra être tenue responsable des casses et des défauts d'émaillage.
- L'accès au four et à l'enfournement n'est pas autorisé au participant.
- Les effets personnels restent sous la seule responsabilité de leur propriétaire. Delphine Dattée ne pourra être tenue responsable des manquements aux règles de sécurité ni des vols au sein de l'atelier.
- Les outils, le matériel, les livres et matières premières ne peuvent être emportés hors de l'atelier.
- Les séances se déroulent dans le respect de chacun et dans le calme pour le bien-être du groupe et du voisinage.

Mention « **BON POUR ACCORD** » Nom, date et signature :